

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future.

Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- **Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:**
 - **Mobility project for higher education students and staff**
 - Student mobility for studies
 - Student mobility for traineeships
 - Staff mobility for teaching
 - Staff mobility for training
 - Blended intensive programmes
- **Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:**
 - Partnerships for Cooperation
 - Partnerships for Excellence – European Universities
 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees
 - Partnerships for Innovation
 - Alliances for Innovation
- **Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.**
- **Jean Monnet Actions**

Strategy, objectives and impact

What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 *If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.*

Participation in Erasmus+

L'institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Saint Vincent fait partie de la Fondation Vincent de Paul, privée à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Situé à Strasbourg, capitale Européenne et ville frontalière de l'Allemagne, dans le Grand-est, au carrefour de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse. Plus précisément, notre situation au centre-gare de Strasbourg est un atout considérable concernant son accessibilité, appréciable autant au niveau pratique, économique qu'écologique.

L'IFSI forme des futurs infirmiers, nous comptons 93 étudiants par année de formation et une équipe pédagogique et administrative de 19 personnes pour l'enseignement supérieur.

Notre projet pédagogique exprime notre aspiration à transmettre des valeurs et à assurer une formation de grande qualité, qui s'appuie sur des données scientifiques nationales et internationales, dans et hors de la francophonie. Notre projet est caractérisé par sa volonté d'innovation, d'adaptabilité et de modernisation dans un domaine sanitaire en perpétuelle mutation.

L'adhésion au programme ERASMUS+ nous permettrait de répondre à nos objectifs.

Concernant l'Action clé 1, une mobilité de stage pour 4 étudiants sortants par an à partir du semestre 3, ceci dès la fin 2023, leur permettrait :

- de se confronter à d'autres pratiques, d'échanger sur leur sens et d'en effectuer l'analyse,
- de développer une ouverture d'esprit, basée sur l'altérité,
- de s'adapter à un environnement différent,
- de se découvrir dans une dimension interculturelle,
- d'améliorer son sens de l'initiative, son autonomie et gagner en confiance en soi,
- de favoriser la mobilité professionnelle et ainsi favoriser l'employabilité au niveau européen,
- de faire vivre nos valeurs de partage,
- de développer des compétences linguistiques,
- de favoriser l'innovation.
- de partager l'expérience au retour afin d'en faire bénéficier les autres membres des promotions et équipes (séminaire de retour) et dans le même temps exercer son esprit de synthèse, d'analyse et pour certains d'orateur.

Cette possibilité sera offerte dès l'obtention de la Charte en octobre 2022, ainsi les premiers étudiants en mobilité seront possibles dès le deuxième semestre 2023.

Il s'agit d'une mobilité lors des périodes de stages (10 semaines par semestre), la mobilité académique des étudiants sera envisagée et organisée dans un second temps, sans doute pas avant 2026.

De plus, nous souhaitons poursuivre l'accueil d'étudiants entrants en stage, et promouvoir cette mobilité auprès de 2 formateurs par an dès la fin 2023.

Concernant la mobilité entrante, nous accueillons déjà dans le cadre ERASMUS+ des étudiants en soins infirmiers belges depuis 2019. Nous avons créé un lien solide et durable avec leur institution. Ce contact pourra nous mettre en relation avec d'autres établissements partenaires.

Nous avons accueilli 2 étudiantes allemandes en stages cliniques en 2019. En 2021 nous avons organisé une journée d'accueil et de partage avec des étudiants infirmiers de Hanau en Allemagne. Récemment, notre structure a débuté une nouvelle collaboration Franco-Allemande avec un Institut de Offenburg, avec le projet de mobilité de stages mais aussi de conférences et d'échanges de pratiques.

Notre Institut accueille tous les ans en stage 2 nouvelles formatrices infirmières vietnamiennes, cet échange de pratiques pédagogiques est très riche. Cet accueil est issu de la collaboration avec l'association ADS (Aide au développement de la Santé à Strasbourg) dont la chargée des relations internationales de notre IFSI et porteuse de ce projet ERASMUS, est un membre actif depuis 20 ans et qui l'organise aussi pour un autre IFSI en Alsace.

Notre établissement a une volonté d'ouverture à l'internationale historique et institutionnelle, nous avons permis des stages ou des voyages d'étude dans les pays suivants : Canada, Roumanie, Suisse, Turquie, République Tchèque, Pays-Bas, Italie, Irlande, Ecosse, Grèce, Espagne, Maroc, Tunisie, Luxembourg, Cambodge, Madagascar, Niger, Bénin, Djibouti... Certains de ces contacts nous permettront de développer notre réseau de partenariats.

Concernant l'action clé 2 (KA2) :

Nous l'envisageons dans un second temps, à l'horizon 2025, sans certitude. Nous avons mis en place une coopération avec le Congo-Brazzaville et le Sénégal qui pourrait servir de modèle à proposer. Nous avons apporté notre soutien à la réingénierie de curriculum de formation en santé au Congo-Brazzaville en 2021. De plus, après partage de notre catalogue de cours et de sa planification, nous partageons des visioconférences en temps réel. Nous en sommes aux essais logistiques (connexions internet sur place suffisamment fluide, son et image...) Ce projet pourrait être développé avec des pays membres de l'UE et un ou plusieurs des 6 pays associés à cette clé 2, et prendre d'avantage d'envergure sur le fond et les objectifs.

Nous ne nous projetons pas dans les 3 années à venir dans les Action clé 3 (KA3) et Action Jean Monnet, nous réévaluerons ces deux types d'actions à mesure de nos possibilités.

Toute modification de nos activités ou objectifs sera mise à jour sur notre site web et nous en tiendrons informé l'agence nationale ERASMUS+.

Strategy, objectives and impact

Notre établissement a une volonté d'ouverture à l'internationale institutionnelle, dont la liste non exhaustive des actions en lien avec l'international, déroulée dans le chapitre : « Participation in ERASMUS+ » peut attester. L'obtention de la Charte ERASMUS+ nous permettrait un développement très important, nous ouvrir à d'autres pays et partenaires, et à d'autres types d'actions.

Notre objectif premier est de conduire le programme ERASMUS+ dans le cadre d'une mobilité entrante et sortante à destination des étudiants et des personnels de l'institut.

Cette mobilité étudiante s'inscrit à des fins d'apprentissages sous la forme d'enseignements cliniques (stage de 10 semaines) dans un premier temps pour évoluer vers la forme d'enseignement théoriques

dans un second temps (pas avant 2025). La mobilité de stages peut être entrante ou sortante. Cette mobilité de 10 semaines pourra être hybride, avec 8 semaines de mobilité physique, 1 semaine préparatoire virtuelle, 1 semaine de clôture virtuelle). Nous sommes ouverts à la mobilité individuelle et de groupe.

Le but à ce jour étant de permettre à 4 étudiants et 2 formateurs de bénéficier du programme chaque année. Une montée en charge est envisagée une fois que les partenariats seront consolidés. Nous comptons sur l'effet positif du retour des premières personnes concernées pour créer une dynamique. Chaque retour de mobilité s'accompagnera d'un engagement de diffusion et de soutien au programme.

Une équipe Internationale ERASMUS+ a été créée pour la demande la Charte, ainsi que pour la faire vivre après son obtention. Cette équipe coordonne d'autre part l'ensemble des actions internationales hors ERASMUS+ depuis plusieurs années.

La mission de cette équipe sera de faire de la communication autour du programme ERASMUS+ auprès des étudiants et formateurs et d'accompagner les démarches des personnes souhaitant bénéficier du programme jusqu'au retour de la mobilité afin de sécuriser le dispositif et d'assurer une réussite du projet. Son but est de favoriser l'adhésion des étudiants et des formateurs, et de rendre possible le passage de l'intention de mobilité à sa réalisation effective dans des conditions optimales.

Le site internet de notre institut <https://fsi.ghsv.org/> disposera dès juillet 2022, soit avant même l'obtention de la charte, d'un onglet « international ». Dès obtention, le programme ERASMUS+ sera mis en avant dans cet onglet.

Notre institut sera plus attractif au niveau du recrutement étudiant et formateur. Nous observons un intérêt croissant des étudiants pour la mobilité internationale. Notre implication dans le programme ERASMUS+ contribuera à sa notoriété au point de vue locale, nationale, voire internationale.

ERASMUS+ doit permettre à l'institut d'être vecteur des valeurs de l'union européenne. L'institut s'engage à mettre en œuvre une politique active de développement du programme au sein de sa structure en élaborant des activités qui visent à promouvoir sa visibilité et en faire la promotion, en s'appuyant sur les ressources matérielles, informatiques, humaines, culturelles et régionales. Nous avons la chance d'être situé à Strasbourg, Capitale européenne, siège du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, de la Cour Européenne des Droits de l'Homme... La ville est d'autre part très riche au niveau culturel et historique : Musée d'art moderne, Cathédrale Notre Dame, Opéra National, Théâtre National, les quartiers historiques... Nous nous rendons disponibles et mettrons à dispositions les documents afin d'informer et d'organiser ses visites lors des mobilités entrantes.

Concernant la mobilité hybride, nous avons déjà mis en place des échanges virtuels à l'international (Congo et Sénégal) et nous avons la chance de compter dans notre équipe Internationale ERASMUS+ une formatrice ingénieure techno pédagogique, aussi ce type de projet nous intéresse particulièrement.

Notre établissement support, le Groupe Hospitalier Saint Vincent, qui compte 4 cliniques, nous accompagne dans nos démarches, au travers notamment de la cellule DRH et de la mobilisation des cadres de terrain. Une mobilité européenne des futurs professionnels dans un contexte de pénurie de soignants est un plus. Pour la mobilité entrante, nous proposons avec notre établissement support un accueil en stage le plus approprié au projet professionnel de l'étudiant (par spécialité, par exemple service de maternité, accueil urgences...) mais aussi en tenant compte des motivations des équipes, de leur possible soutien linguistique...) Les ressources seront identifiées et des référents seront mis en

place sur les lieux d'accueil en stage. Une visite en stage de la chargée des relations internationales est envisagée.

Indicators

Les effets attendus de l'adhésion au programme ERASMUS + de notre institut s'inscrivent à plusieurs niveaux.

Au niveau des étudiants sortants :

Le programme doit promouvoir la mobilité de certains de nos étudiants. L'amélioration globale de la formation grâce à la plus grande diversité de terrains de stage et des confrontations à la fois à des logiques soignantes différentes mais aussi culturelles participera à former des professionnels de santé mobiles, adaptables à des environnements de travail en perpétuelle mutation.

Pour la fin 2023 nous envisageons 4 étudiants sortants, puis une montée des demandes les années suivantes. Un indicateur sera la mobilité de 2 étudiants supplémentaires par an jusqu'à 12, soit 6 étudiants en 2024, 8 en 2025, 10 en 2026 et une stabilisation à 12 en 2027, cette cible est réaliste du fait que nous ouvrons la mobilité à partir du semestre 3, soit à environ 200 étudiants par an.

A court terme, il s'agira de comptabiliser les souhaits de mobilités des étudiants en début de formation et la mobilité effective en fin de formation.

A moyen terme, nous évaluerons les impacts du programme sur les apprentissages, notamment le développement de la maîtrise des langues étrangères (l'anglais est une Unité d'Enseignement prescrite dans le référentiel de formation infirmier), l'autonomisation et les perspectives professionnelles des étudiants qui ont participé au programme par le biais de questionnaires ou d'entretiens qualitatifs avant, pendant et après la mobilité. Un questionnaire sera réalisé afin de mesurer l'atteinte des objectifs individuels fixés pour chaque projet.

Une évaluation de la satisfaction des étudiants sera effectuée en fin de mobilité, afin d'apporter d'éventuels ajustements. Un point spécifique concernera le bien-être de l'apprenant.

Enfin, nous évaluerons la progression du nombre d'étudiants qui réalisent des mobilités sur plusieurs années.

A plus long terme, nous assurerons un suivi des carrières des étudiants post diplomation pour évaluer l'impact de la mobilité sur leur parcours professionnel à distance par le biais de questionnaires en ligne.

Au niveau des étudiants entrants :

Pour la fin 2023 nous envisageons 4 étudiants entrants, sur le même modèle que notre expérience précédente dans le cadre ERASMUS+ d'accueil d'étudiants infirmiers belges. Nous envisageons un accueil de 6 étudiants en 2025.

Au niveau des formateurs sortants et entrants :

Une mobilité sortante de 2 formateurs par an est envisagée, la première à échéance fin 2023. Un indicateur sera la stabilité de cette mobilité, soit 2 personnels a minima en 2024, 2025, 2026, 2027.

Le but sera la formation, le partage des pratiques, les langues et l'innovation pédagogique. Notre proximité avec les frontières allemandes, belges, suisse et luxembourgeoises sera facilitante pour développer des partenariats avec ces pays. Le grand nombre de personnels bilingues allemands dans notre équipe est un atout.

Pour évaluer l'impact de cette participation nous prévoyons de relever tous les ans le nombre de projets qui ont abouti.

Au niveau de l'institut :

Notre institut sera plus attractif au niveau du recrutement étudiant et formateur. Sa visibilité sera évaluée au niveau du nombre de demandes d'admission à l'Institut ainsi que de demandes de mobilité. L'augmentation de la fréquentation sur le site de l'onglet international sera évaluée avec l'équipe informatique et Community manager.

Les résultats de ces évaluations seront diffusés par le biais du site internet de l'institut dans l'onglet ERASMUS+ dont la consultation sera publique.

La charte ERASMUS+ sera mise en ligne sur le site <https://ifsi.ghsv.org/> ainsi qu'un lien vers les pages dédiées aux projets menés par l'institut sur la plateforme Erasmus+ Project Results.

L'institut s'engage à utiliser l'outil d'autoévaluation ECHE pour s'assurer du développement du programme et de ses effets sur sa structure.

Un rapport sur la mise en œuvre du programme sera effectué tous les 2 mois par la coordinatrice Erasmus+ (chargée des relations internationales) à l'équipe pédagogique et le sujet sera un point à l'ordre du jour de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut une fois par an.